

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

L'instruction des recrues en Suisse (1911)

Journal de la société statistique de Paris, tome 54 (1913), p. 541-542

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1913__54__541_0

© Société de statistique de Paris, 1913, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

VARIÉTÉ

L'INSTRUCTION DES RECRUES EN SUISSE (1911)

Souvent, dans ces dernières années, il a été question de l'état intellectuel des jeunes soldats et, soit en France, soit en Allemagne, les journaux ont publié les résultats des examens subis par eux à leur arrivée au corps. La statistique suisse, en publiant l'examen pédagogique des recrues, apporte une contribution intéressante à cette question. Cet examen se fait chez nos voisins d'après des règles uniformes, déterminées par une loi fédérale de 1906. En vertu de cette loi, une commission pédagogique, spécialement nommée, examine les recrues le jour même de leur incorporation. L'examen comprend quatre parties : 1^o lecture ; 2^o composition consistant en une courte lettre ou une petite description ; cet exercice compte, bien entendu, pour l'écriture ; 3^o calcul oral et écrit ; 4^o connaissances civiques (examen oral seulement), comprenant la géographie et l'histoire de la Suisse avec la constitution fédérale. Les notes sont graduées de 1 (*très bien*), à 5 (*mal*). Les résultats sont dits : *très bons*, si la note 1 a été obtenue dans plus de deux branches, et *très mauvais*, si la note 4 ou 5 a été donnée dans plus d'une branche. Quel a été, dans ces conditions, le degré d'instruction constaté chez les recrues ?

Considérons, pour que le résultat ait un caractère plus général, la période 1907-1911, soit la dernière période quinquennale. Dans l'ensemble de ces cinq années, le total des recrues examinées a été de 140.306, soit une moyenne annuelle de 28.061 (en 1911, le total était de 28.750), dont 43.377 ou 31 % provenaient d'une école autre que l'école primaire : école secondaire ou professionnelle, gymnase et université. La lecture a donné les meilleurs résultats : 86.167 recrues ou 61,4 % ont obtenu la note 1 et 39.067 la note 2 ; c'est, pour l'ensemble des deux notes établissant un résultat *très bon*, une proportion de 89 % ; la note 4 et 5 n'a été donnée qu'à 1.618 individus, soit 1,15 % et même 166 seulement ont mérité 5, c'est-à-dire sont complètement illettrés. Ce n'est qu'une proportion de 0,12 %. Le résultat le plus satisfaisant après la lecture est la composition : 106.054 recrues ont donné un *très bon résultat*, soit 76 % du total et même plus de moitié de ce total, 58.536 ont mérité la note 1. Les mauvaises notes ont été données à 4.406 individus, soit 3 % de l'ensemble et seulement 480 ou 0,34 % ont montré une inaptitude complète à la rédaction, à l'orthographe ou à l'écriture. Pour le calcul, le résultat est à peu près le même, au moins quant aux notes supérieures : 105.865 examens ont donné de *très bons résultats* ou 75 %, dont 65.071 avec la note 1 ou 46 % ; 8.520 ont été cotés *mal*, dont 227 seulement ou 0,16 % ont fait preuve d'une ignorance absolue du calcul et des nombres. Avec l'instruction civique, nous arrivons au plus faible des examens : la note *très bien* appartient à 99.153 examinés, soit 64 % et seulement 44.076 ou 31,4 % ont obtenu la note 1. C'est le taux le plus faible constaté pour les diverses épreuves. Quant à la note *mal* (4 ou 5), elle est celle de 12.478 recrues ou 9 %, dont 1.040 ont zéro, ou 0,74 %. C'est donc l'instruction civique qui donne les moins bons résultats dans l'ensemble, et les autorités fédérales expriment le vœu qu' « une plus grande attention soit apportée à l'enseignement de l'histoire nationale et des traditions, et, ce qui importe encore davantage, à l'éducation civique et politique de la jeunesse ». Comme on voit, il n'y a donc point que dans nos grands États que l'on se plaint de l'ignorance historique des jeunes gens arrivant au régiment. Nous avons vu que la proportion des mauvais résultats était de 1, 3, 6 et 9 % en écriture, composition, calcul et instruction civique, respectivement ; mais, si on excluait les élèves ne venant pas de l'enseignement primaire, ce taux serait de 1,8, 4,5, 8,8 et 13 % ; la proportion s'accroît donc surtout pour deux examens : le calcul et l'enseignement civique.

Après avoir vu l'état intellectuel des recrues dans l'ensemble de la Confédération, examinons-le dans le détail des cantons. Pour la lecture, la moyenne des *très bien*, soit 89 %,

est surtout dépassée par des cantons de forte population urbaine, tels que Genève et Bâle-Ville (96 %), Zurich (94 %) et de petits cantons comme Zug et les deux Unterwald (94 %). Dans deux cantons seulement, les *très bien* sont en proportion inférieure à 80 % : le Tessin et Uri avec 79 et 76 % respectivement. Dans la lecture, également, la note *mal* n'affecte que 1 % du contingent; le maximum est fourni par Uri (4 %), le Tessin et Appenzell (Intérieur) avec chacun 3 %. — Pour la composition, c'est encore Uri et Appenzell qui obtiennent le taux minimum de *très bien*, 55 % également, et le taux maximum de *mal*, 7 %; les moyennes fédérales étant de 76 et 3 %. La plus forte proportion des notes *très bien* est donnée par les cantons de Bâle-Ville et Genève (85 et 84 %), Zurich, Thurgovie (82 %) et Glaris (80 %). — Pour le calcul, Genève tient le premier rang des *très bien* avec 85 %; viennent ensuite Unterwald-le-Haut, le Valais et Schaffhouse avec 83, 81 et 80 %. Le maximum des *mal* se trouve dans le Tessin et les Grisons (11 %), Uri et Schwyz (10 %). — Enfin, pour l'instruction civique, les cantons où se rencontre le maximum de *très bien* sont Unterwald-le-Haut (73 %), Vaud et Fribourg (71 %). Le taux le plus élevé des *mal* est fourni par les cantons de Schwyz et Uri (16 %), d'Appenzell (Intérieur) 14 %, du Tessin et de Saint-Gall, avec 13 % également.

En résumé, la note *très bien*, soit 1, dans plus de deux branches a été obtenue par plus du tiers des examinés ou 38 %. Cette moyenne est dépassée par 11 cantons, notamment par Genève (48), Bâle-Ville (47), Zurich, Glaris (45), Thurgovie et Schaffhouse (43). La proportion la plus faible se trouve dans les cantons du Tessin (28 %), de Uri et Appenzell (Intérieur), avec 24 et 21 %. C'est dans ces mêmes cantons, avec Schwyz que se trouve la plus forte proportion de notes *mal*, 8 à 10 %.

Nous avons dit que sur le total de 140.306 recrues examinées, 43.477 avaient fait leurs études ailleurs que dans une école primaire, soit une proportion de 31 %. Cette situation n'a pas une influence aussi décisive qu'on pourrait le croire sur l'ensemble des résultats des examens. Les cantons où la proportion des recrues sorties de l'enseignement secondaire est la plus forte, sont ceux de Zurich avec 60 %, de Genève, avec 54 %, de Schaffhouse, Lucerne et Bâle-Ville avec un taux respectif de 48, 47.4 et 46 %. Et, sans doute, à l'exception de Lucerne, tous ces cantons tiennent la tête pour la proportion des notes *très bien*, comme nous venons de le voir. Mais, d'autres cantons où domine de beaucoup le nombre des élèves primaires sont dans un rang fort honorable sous le rapport de l'examen des recrues. Tel est le cas d'Unterwald-le-Haut et de Fribourg, dont 42 et 38 % des recrues obtiennent *très bien* et qui ne comptent parmi elles que 9,7 et 13,6 % d'élèves non primaires. Le même phénomène se produit dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

Paul MEURIOT.
